



APPEL D'OFFRES

EXPLOITATION PARTIELLE DU SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est demande des soumissions pour « **l'exploitation partielle du service d'évaluation foncière** » pour une durée de six (6) ans, soit pour la période du 1^{er} juillet 2025 jusqu'au 30 juin 2031.

La MRC a choisi d'utiliser un système de pondération et d'évaluation en deux étapes, soit un système qualité-prix. Ce système prévoit, outre le prix, l'analyse d'un minimum de quatre (4) critères d'évaluation relatifs au mandat proposé.

Les critères, la méthode d'évaluation et les autres exigences de ce processus sont décrits dans le cahier des charges préparé pour le présent appel d'offres. L'évaluation sera faite sur la base des documents fournis par le soumissionnaire. Il appartient à chaque soumissionnaire de préparer sa soumission de manière à répondre à chacun des critères d'évaluation.

Les documents d'appel d'offres ainsi que les modifications à ces documents ne peuvent être obtenus que sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 1^{er} mai 2025 et ce, conformément aux dispositions de la loi.

Les soumissions doivent être déposées selon les spécifications du devis d'appel d'offres au Centre administratif de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (625, rue Bergeron Ouest, Alma, Québec, G8B 1V3), au plus tard le 21 mai 2025, à 9h00.

Le présent appel d'offres est assujetti aux accords intergouvernementaux suivants :

- Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO);
- Accord sur le libre-échange canadien (ALEC);

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le meilleur pointage, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Alain Coudé,
Greffier-trésorier adjoint